



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les facilitateurs présentent une ébauche de déclaration ministérielle aux fins d'examen par les Membres

Dans le but de terminer la déclaration ministérielle avant le début de la 10^e Conférence ministérielle qui sera tenue à Nairobi en décembre, les facilitateurs – les ambassadeurs Gabriel Duque de la Colombie, Harald Neple de la Norvège et Stephen Karau du Kenya – ont présenté une ébauche du texte le 27 novembre. Ce nouveau texte tient compte des contributions apportées par les Membres au cours des derniers jours.

Tel qu'il avait été entendu par l'ensemble des Membres le 3 novembre, l'ébauche de la déclaration ministérielle suit la structure utilisée lors de la 9^e Conférence ministérielle, qui s'est tenue à Bali en décembre 2013, à savoir une division du texte en trois parties. La Partie I réitère l'importance pour les Membres d'un système commercial multilatéral dans le contexte du 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); la Partie II inclut un ensemble de livrables pour le Programme de Doha pour le développement (PDD) en cours de négociations; et la Partie III se concentre sur la forme du travail à accomplir après Nairobi (programme de travail de l'après-Nairobi).

« Ce texte représente les efforts soutenus des facilitateurs. Il s'agit d'une tentative de bonne foi de fournir une base sur laquelle les Membres peuvent travailler et qui, espérons-le, permettra d'obtenir une convergence sur la plus grande part de la déclaration ministérielle. Comme promis, ce texte porte précisément sur les enjeux les moins controversés. Et, encore une fois, comme promis, les facilitateurs ont traité les propositions textuelles des Membres avec la plus haute importance », a affirmé le directeur général de l'OMC,

Roberto Azevêdo, vendredi dernier.

La Partie I du texte des facilitateurs demeure la plus complète et peut-être la moins controversée des trois sections. Elle réitère l'engagement des Membres envers l'OMC, qui demeure le forum principal des négociations des règles commerciales multilatérales, mais elle souligne également que bien que des progrès aient été réalisés dans certains domaines, comme l'adoption du protocole d'amendement de l'Accord ADPIC ou l'adoption de l'Accord sur la facilitation des échanges, certains regrets demeurent quant au fait que « très peu de progrès ont été réalisés relativement à des éléments centraux du programme de négociations de l'OMC, particulièrement en agriculture ».

Cette dernière phrase a été suggérée par certains Membres du Groupe de Cairns dont l'Argentine, l'Australie, le Brésil et le Canada. Les regrets ont également été réitérés dans la Partie III de la déclaration qui concerne le travail à accomplir après Nairobi, dans laquelle les facilitateurs ont énuméré tous les domaines des négociations pour lesquels les Membres n'ont pas réussi à parvenir à un accord : l'agriculture, l'AMNA (accès aux marchés pour les produits non agricoles), les services, les règlements, y compris les subventions pour la pêche, et les ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce).

« En particulier, nous notons l'importance de l'agriculture pour de nombreux Membres de l'OMC, y compris pour les PMA (pays moins développés). Nous allons par conséquent traiter tous les aspects de la réforme de l'agriculture de manière prioritaire », peut-on lire dans l'ébauche de la déclaration.

Certains observateurs commerciaux croient que ces paragraphes ont été suggérés dans le but de préparer les

Membres à un changement de stratégie et à envisager de nouvelles approches pour arriver à des résultats concernant l'agriculture. L'une de ces approches pourrait être de calquer ce qui a été fait dans le domaine des services avec la négociation plurilatérale de l'Accord sur le commerce des services (ACS), lequel, disent-ils, pourrait contribuer à renforcer le cadre des règles, comme le souligne le paragraphe 12 de l'ébauche de la déclaration ministérielle.

« Alors que nous reconnaissons le rôle central et primordial du système commercial multilatéral, nous notons que les accords plurilatéraux conclus sous l'égide de l'OMC ont renforcé le cadre des règles », lit-on au paragraphe 12 de l'ébauche de la déclaration ministérielle.

Les deux dernières parties du texte des facilitateurs, qui concernent respectivement les livrables de la CM10 et le programme de travail de l'après-Nairobi, requièrent encore beaucoup de travail.

Les Membres s'attendent à conclure une entente sur la

concurrence à l'exportation dans le cadre de la Partie II de l'ébauche de la déclaration ministérielle, bien que les discussions sur ce pilier des pourparlers sur l'agriculture n'aient pas été très fructueuses dernièrement, particulièrement concernant les enjeux de l'aide alimentaire et la disposition relative aux entreprises commerciales d'État qui exportent des produits agricoles.

De surcroît, les Membres ont des points de vue très différents quant à savoir si le PDD devrait être réaffirmé dans la déclaration ministérielle comme faisant partie des prochaines étapes.

« Bien sûr, nous devons également nous attaquer aux enjeux les plus controversés, par exemple la réaffirmation du PDD et les instructions concernant la marche à suivre, ainsi que l'ouverture à parler de nouveaux enjeux », a déclaré M. Azevêdo, ajoutant qu'il organisera un processus séparé pour « gérer ces enjeux controversés et difficiles » dans la semaine du 30 novembre.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Chicken Farmers
of Canada
Les Producteurs de
poulet du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubatio
du Canada